

## INFORMATIONS A L'ATTENTION DE L'EMPLOYEUR/EUSE

---

### Année de pratique de l'Ecole de Commerce et d'Informatique (IMS)

---

Gültig ab November 2019  
Herausgeber Schulleitung

#### Informations générales

La formation de quatre ans aboutissant en une maturité professionnelle commerciale est composée de trois ans d'enseignement à temps plein achevés par un examen final, et ensuite une année de stage en entreprise (vacances incluses) accompagnée par l'école.

L'année de pratique permet aux étudiant(e)s de terminer leur formation avec l'acquisition d'un CFC en informatique spécialisé en développement d'applications et d'une maturité professionnelle.

Les objectifs du stage en entreprise sont les suivants:

- consolidation, approfondissement et élargissement des connaissances en informatique;
- approfondissement et élargissement des compétences dans un environnement professionnel productif;
- rédaction supervisée d'un TPI comme partie intégrante de la procédure de qualification pour le CFC d'informaticien/ne.

#### Exigences aux entreprises de stage

L'entreprise de stage doit être en mesure de fixer un thème approprié pour le « Travail Pratique Individuel » d'une durée de deux semaines et de le superviser et l'évaluer avec l'expert. Les exigences correspondent à celles du TPI dans le cadre de l'apprentissage d'informaticien/ne de quatre ans.

Durant leur stage en entreprise, les stagiaires doivent en particulier

- obtenir un aperçu de l'analyse des exigences;
- effectuer des analyses et élaborer des propositions de solutions;
- contribuer à la conception de solutions;
- contribuer au développement de solutions (p.ex. applications E-Business, développement procédural ou orienté objets d'applications ou de parties d'applications);
- contribuer aux déroulements de projet incl. documentation et formation des utilisateurs.

Le choix de l'entreprise est approuvé par l'école sur la base du contrat de travail et du plan opérationnel. Depuis l'année de stage 2015-16, le formulaire approprié doit être utilisé pour le contrat de travail et déposé auprès du secrétariat en quatre exemplaires. Le formulaire peut être téléchargé sur notre site internet.

L'étudiant/e remplit les conditions à l'obtention du CFC d'informaticien/ne et du certificat de maturité professionnelle commerciale en terminant le TPI avec succès et en réussissant les examens scolaires, suite à quoi le stage en entreprise est terminé du côté de l'école.

Aarau, novembre 2019

Informatikmittelschule, Alte Kantonsschule Aarau



Ulrich Salm, Prorecteur / Directeur IMS